



Question élargie N°15
Entrée le 19.06.2024
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 19.06.2024

Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 19 juin 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, et conformément au règlement de la Chambre des Député.e.s, je me permets de poser une **question élargie à Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale ainsi qu'à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse** au sujet de la médecine scolaire.

La transition de la médecine scolaire vers une « santé scolaire » est une des principales conclusions du *Rapport sur l'analyse du fonctionnement de la médecine scolaire au Luxembourg*, publié fin 2023. Dans son discours sur l'Etat de la Nation, Monsieur le Premier Ministre vient de réaffirmer la volonté du Gouvernement de faire évoluer la médecine scolaire dans cette direction. Je voudrais dès lors aborder certains aspects relevant des conditions de réalisation du rapport susmentionné, la question de la pertinence des conclusions du rapport pour la médecine scolaire telle qu'elle fonctionne aujourd'hui et les projets de réforme en phase d'élaboration.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

François BAUSCH
Député